



---

VILLE DE COLMAR  
Charte graphique

27 octobre 2014 - version 1.2

---

## SOMMAIRE

Introduction.....	3
Logo à la verticale.....	4
Logo à l'horizontale .....	5
Dimensions du logo.....	6
Couleurs du logo.....	7-8
Utilisation sur fond.....	9-10
Les interdits .....	11



## Les raisons du changement

Une nouvelle charte pour un nouvel élan. Plébiscitée par ses habitants et par les touristes, la ville de Colmar dispose d'une image positive connue au niveau national et international.

Toutefois, si Colmar bénéficie d'un fort capital sympathie et d'un patrimoine historique, culturel et gastronomique riche, l'ensemble de ses actions notamment économiques n'est pas assez valorisé.

La charte graphique démontre la volonté d'évolution de la municipalité vers plus de modernité et une mise en valeur du dynamisme de Colmar.

Cette charte est destinée à :

- > Assurer la visibilité de la ville sur les différents supports et favoriser l'identification de l'émetteur
- > Assurer une cohérence en ce qui concerne l'utilisation du nouveau logo sur tous supports (internes et externes)
- > Réaffirmer le caractère propre et l'identité forte de la ville
- > Véhiculer la notion de force et de stabilité de la ville qui bénéficie d'une bonne gestion et d'un ancrage historique solide)
- > Mettre en valeur une image sereine, contemporaine, moderne, jeune et dynamique.

Cette charte structure l'ensemble des possibilités d'exploitation du logo afin d'apporter cohérence sur toutes les actions et supports de la ville (on et off line, partenariat, événementiel, journaux etc.).

Elle devra être consultée par tout graphiste ou imprimeur chargé de la réalisation d'un document.

Pour tout usage dont les caractéristiques ne figureraient pas dans le présent support, merci de consulter le service de communication qui validera les choix graphiques effectués.

Cette charte est la garante de l'image de Colmar. Merci de bien vouloir la respecter.

Cette charte est susceptible d'être modifiée, merci de vous renseigner auprès du service de communication pour avoir la dernière version à jour.

***Attention : pour tout document utilisant le logo de la ville de Colmar, la validation du service communication est impérative.***

## L'esprit de la charte

Cette charte donne les moyens d'identifier clairement chacune des communications de la ville de Colmar en leur donnant une meilleure cohérence graphique mais le travail réalisé dépasse cependant la simple formalisation de directives graphiques.

Fière de tout ceux qui participent à faire de la ville ce qu'elle est aujourd'hui, cette charte a pour objectif de fédérer l'ensemble des pôles d'actions de Colmar et de favoriser le sentiment d'appartenance.

En facilitant l'identification de la ville de Colmar, la municipalité a le souhait de mettre en avant les projets qu'elle soutient afin de donner plus de légitimité à tous les partenariats.

## Le nouveau logo

Pas de rupture mais une évolution du logo vers plus de dynamisme. Le nouveau logo reprend le blason de la ville de Colmar.

Devenu un symbole contemporain, le blason est vecteur de storytelling et d'ancrage historique, ce qui fait la valeur ajoutée du logo.

Maintien des 2 couleurs, le rouge et le vert, retravaillées avec plus de profondeur pour gagner en qualité.

## Logo principal à la verticale



largeur minimum d'utilisation entre 15 et 30 mm



Logo à l'horizontale (logo secondaire)

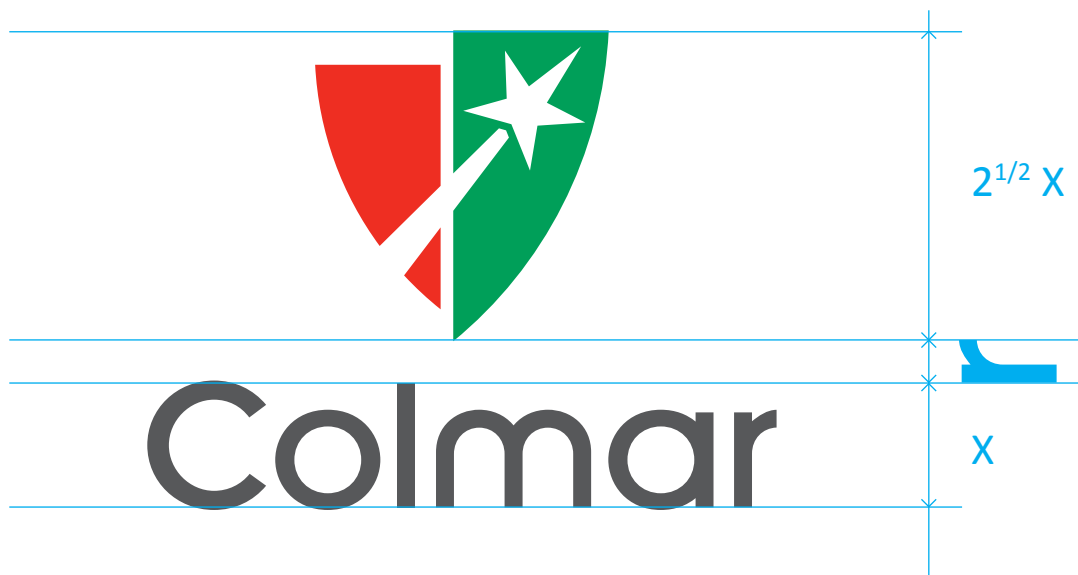


largeur minimum d'utilisation 30 mm  
en-dessous utiliser le logo en hauteur



## Dimensions logos




## Proportions



## Couleurs du logo

On utilisera le logo en couleur sur toutes les applications qui permettent une bonne qualité de reproduction des couleurs. Nous conseillons de privilégier le logo en couleur, sauf si cela ne le permet pas pour des raisons d'esthétique et surtout de lisibilité.



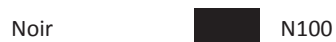
	Offset	Internet	Sérigraphie
	Quadri	RVB	Pantone®
	Noir : 80 %	Rouge : 88 % Vert : 88 % Bleu : 90 %	Process Black 80 %
	Cyan : 0 % Magenta : 95 % Jaune : 100 % Noir : 0 %	Rouge : 227 % Vert : 33 % Bleu : 25 %	1795 C
	Cyan : 100 % Magenta : 0 % Jaune : 90 % Noir : 5 %	Rouge : 0 % Vert : 140 % Bleu : 71 %	355 C

## Couleurs du logo

### Niveaux de gris



### Noir 1 couleur



### En négatif



Défoncé

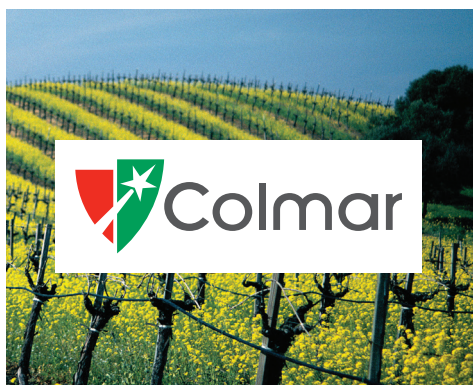
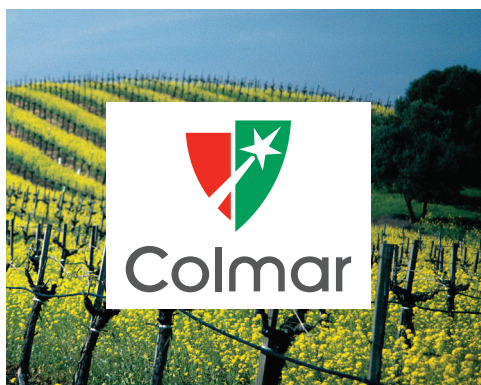


# Utilisation sur fond

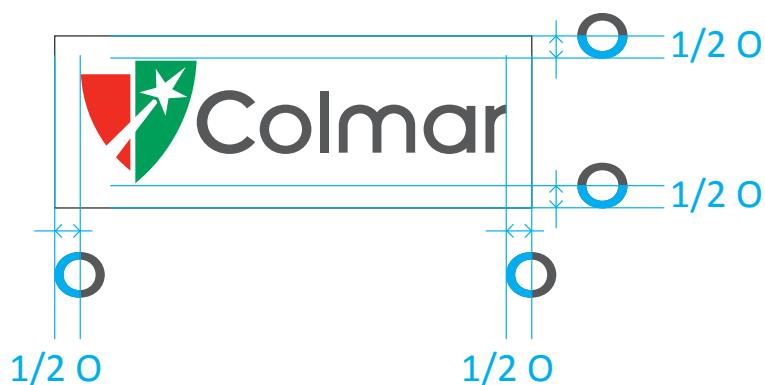
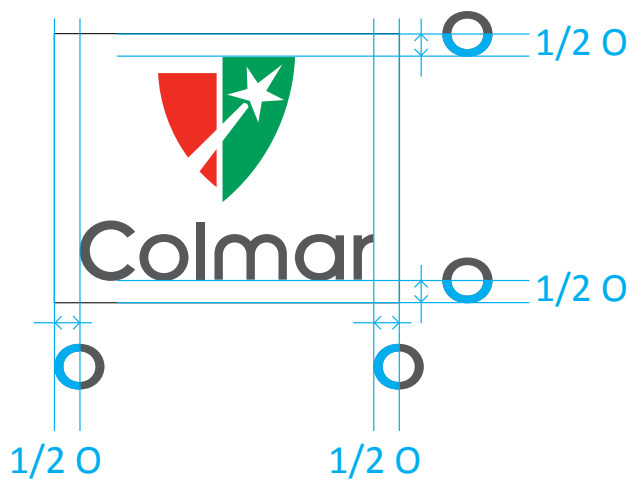
Sur fond gris toujours utiliser le logo noir ou blanc



Utilisation d'un cartouche blanc sur fond couleur ou image chargée

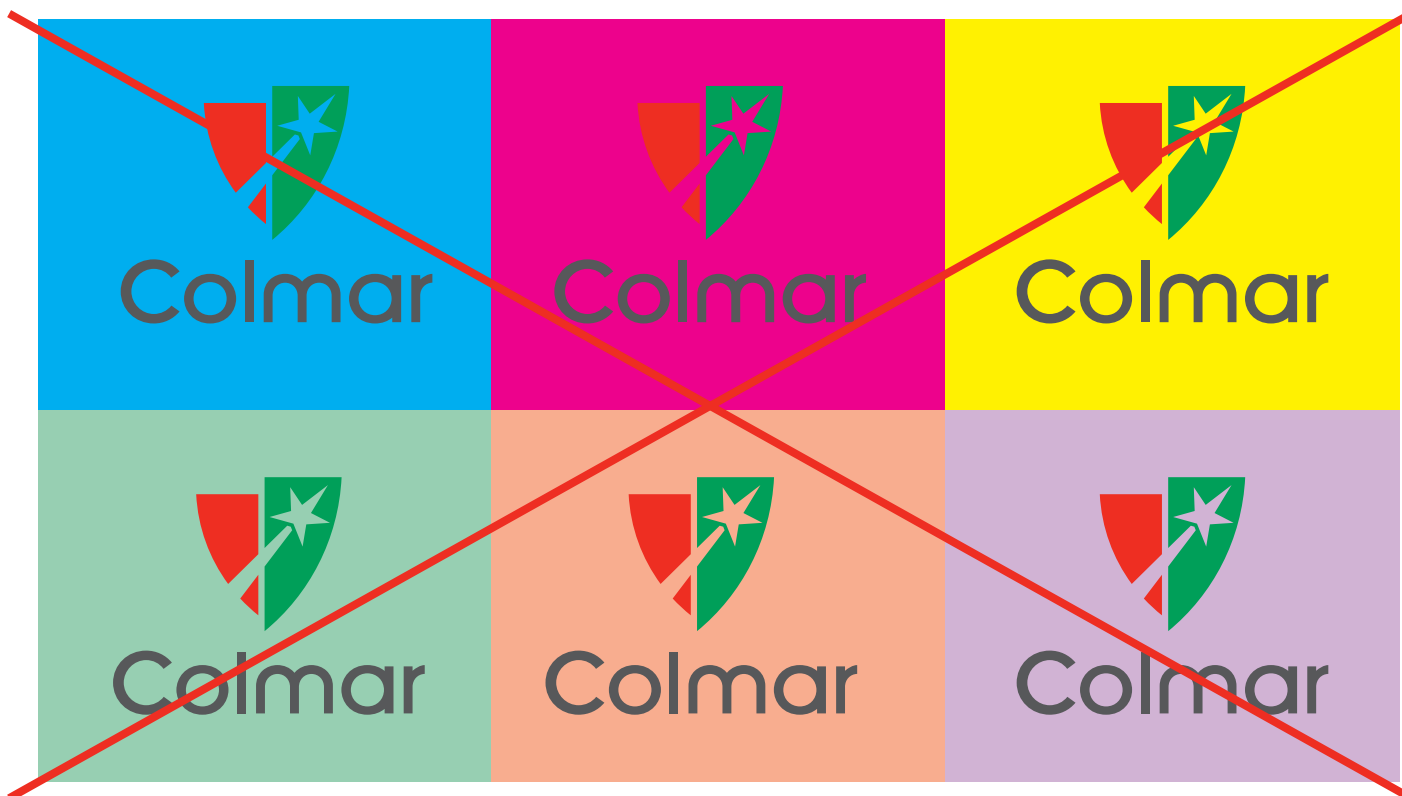


Proportions de cartouche



## Utilisation sur fond (autre que blanc, noir ou gris)

Utilisation non autorisée sur fond de couleur claire ou foncée (quelque soit le logo utilisé)



Utilisation non autorisée sur fond image chargée



POUR TOUTE AUTRE UTILISATION DU LOGO DE LA VILLE DE COLMAR, PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE COMMUNICATION

## Les interdits



Ne pas étirer



Ne pas inverser les couleurs



Ne pas séparer les éléments du logo



Ne pas changer la couleur du mot Colmar



## Typographie du logo :

Le mot « Colmar » dans le logo a été dessiné à partir d'une base typographique. Pour une identité visuelle forte et plus de dynamisme graphique, la typographie a été retravaillée, il conviendra donc d'utiliser le logotype dans sa version initiale, sans essayer de la reproduire à l'identique.

## SERVICE DE COMMUNICATON

---

Hôtel de Ville  
1 place de la Mairie  
B.P. 50528 - 68021 Colmar Cedex  
Tél. +33 3 89 20 67 53  
[contact@colmar.fr](mailto:contact@colmar.fr)

---